

Conseil d'établissement : procès-verbal

Réunion du 14 mars 2023

Présents :

Direction : Nathalie Jarrin

Enseignants : Mirka Ledoux, Arnaud Gervais Raoul Adrien, Maryse Fortin, Lynda Saidj

Service de garde : Atika Mehlil

Parents : Laura Turlea, Geneviève Madon-Desgagnés, Caroline Forget-Galipeau, Frédéric Tremblay, Maud De Marty et Medjine Marcellin

Membres de la communauté : Absente

Absents :

Parents : Véronica Coeto

Enseignants : Annie Ramacière

Ouverture de la séance à 18h42

Points à l'ordre du jour et discussions	Suivis, résultats de votes et résolutions
<p>1. Ouverture de la réunion</p> <p>a. Nomination d'un(e) secrétaire de séance (parent) Mme Geneviève Desgagnés est désignée secrétaire pour le CÉ du 14 mars 2023.</p> <p>b. Présences et vérification du quorum Le quorum est confirmé.</p> <p>c. Mot de la présidence Mme Turlea souhaite la bienvenue à tous.</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour de la réunion a été adopté par tous.</p>	<p>Proposé par Mme De Marty Appuyé par M. Fortin</p>
<p>3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2023 Tous les membres s'accordent pour dire que le procès-verbal du 17 janvier 2023 était complet.</p>	<p>Proposé par Mme Forget-Galipeau Appuyé par Mme Ledoux</p>
<p>4. Suivis de la rencontre du 17 janvier 2023</p> <p>a. Camps vert – 2e cycle (Camp Bruchesi) Début de la vente des chandails. Très belle participation. Monsieur Gervais précise qu'en ce qui concerne sa classe qui compte dix-sept (17) élèves, seulement quatre (4) ont payé l'acompte et deux (2) autres sont intéressés à participer au camps vert, mais sans avoir payé l'acompte. Tous les autres élèves refusent de participer. La classe d'accueil pourrait donc ne pas y aller.</p> <p>Il est proposé de joindre les quatre (4) élèves avec une classe qui participe. Cette proposition est conforme au ratio.</p>	

Une démarche auprès des parents réfractaires pourrait aussi être organisée afin de leur fournir des explications et répondre aux inquiétudes.

Madame Jarrin invoque la subvention gouvernementale de 9.20\$ octroyée par enfant pour des classes vertes. Ce montant, qui devait originalement servir pour une sortie dans un camps journalier vert pour tous les enfants de l'école, sera déduit du montant initial du camps pour les participants.

Monsieur Gervais se demande si on peut envisager d'autres actions de financement. Madame Jarrin propose de comptabiliser les recettes des ventes de chandails avant d'envisager d'autres actions. Madame De Marty précise également que l'OPP pourrait offrir une contribution.

Approuvé à l'unanimité

b. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Monsieur Gervais indique qu'une classe a proposé comme question de consultation : «quelle est ta motivation pour venir à l'école?»

La question adressée sera donc en lien avec la motivation pour venir à l'école. La question finale devra donc ressembler à celle-ci : «Qu'est-ce qui te donne le goût d'aller à l'école le matin?»

Le sous-comité travaillera à partir de cette question de base afin de déterminer des sous-questions.

c. Retour sur le projet d'embellissement du local de bibliothèque (suivi et mise à jour)

Madame De Marty est présente afin de fournir des réponses aux questions du CÉ.

Madame De Marty précise qu'une murale pourrait être dessinée par des personnes autres que des personnes syndiquées.

Une entreprise peut venir gérer une activité d'arts plastiques selon un nombre d'heures déterminés selon les besoins.

Madame Saidj propose que des jeunes bénévoles puissent aussi être retenus à cette fin.

Le changement du mobilier doit relever du budget de l'école.

Le défi est de peindre malgré la présence des étagères.

Madame Jarrin propose que les parents voient la bibliothèque après la rencontre pour se familiariser avec l'endroit.

Il faut le présenter comme un projet pédagogique avant de poursuivre avec d'autres préoccupations comme le mobilier et les livres.

Madame Fortin s'interroge sur la non-accessibilité de la bibliothèque pendant les travaux. Madame De Marty précise que l'embauche d'artistes spécialisés permettrait de garantir une date de début et de fin des travaux, en impliquant les enfants.

Madame De Marty a le mandat de recueillir des informations auprès d'artistes spécialisés (quelques soumissions seront demandées).

Le montant total dans les coffres est de 28 071\$ et une partie pourra servir à cette fin.,

7. Points, demandes et mises à jour du Service de garde

a. Présence au CÉ du Service de garde

Madame Mehlil souhaite ajouter des membres du personnel du service de garde au CÉ. Madame Jarrin explique qu'il n'est pas possible légalement d'augmenter le nombre de représentants. Madame De Marty précise que le Comité des usagers du service de garde est le véhicule approprié et idéal pour discuter des questions entourant le service de garde, par exemple la communication entre les services. Il s'agit d'une forme de «CÉ» du service de garde. Madame Mehlil peut rapporter ce qui se dit à notre CÉ au Comité.

Le CÉ demande à madame Mehlil de faire un compte-rendu, transmis à madame Turlea, des sujets du Comité du 27 mars 2023 afin qu'ils soient abordés au prochain CÉ.

8. Conseil de parents du CSSDM

Une réunion a eu lieu en présentiel sans quorum, donc peu d'échanges sauf sur la question de la sécurité aux abords des écoles.

9. Questions du public

Aucune

10. Varia

Madame Ève aura une requête pour obtenir auprès du CÉ 1000\$ reliquat comité vert.

Le premier cycle aura une animation de poésie pour chaque classe le 17 mars prochain.

- **Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre école)**

Monsieur Gervais sera le secrétaire pour la prochaine rencontre.

- **Levée de l'assemblée**

Fin de la séance 20 :38 Proposée par madame De Marty et approuvée par madame Maryse

Prochaine rencontre : 11 avril 2023

Procès-verbal rédigé par Mme Geneviève Desgagnés

APPROUVÉ AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 11 AVRIL 2023.



Laura-Silvia Turlea
Présidente du CÉ



Nathalie Jarrin

Directrice, École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe